

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1. Élaboration d'un diagnostic stratégique de l'écosystème de la formation et de l'enseignement	C1. Mettre en œuvre une veille sur l'écosystème de la formation et de l'enseignement en mettant en évidence les opportunités et les menaces afin d'adapter en continu l'offre pédagogique en lien avec sa stratégie d'intervention ou celle de l'organisme de formation ou d'enseignement.	Epreuve écrite individuelle – Livret de professionnalisation Outil qui encadre en continu la progression du stagiaire et l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus pour développer son expertise et son positionnement métier. Cet outil sert également de fil conducteur à la réflexivité du candidat. Le candidat doit formaliser à l'écrit : <ul style="list-style-type: none"> • Une veille stratégique. • Une analyse qui précise les évolutions actuelles ou à venir du marché de la formation et de l'enseignement. • Les enseignements qu'il retire de l'exploitation de la veille et 	Critère C1 : <ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de veille est explicitée et une analyse de type SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) est spécifiée. • Les sources de veille (réglementaire, scientifique...) sont mentionnées.
	C2. Exploiter une veille sur les besoins des acteurs et bénéficiaires de la formation en tenant compte des innovations pédagogiques et technologiques pour construire une offre innovante et inclusive (adaptée à différents publics dont personnes en situation de handicap).		Critère C2 : <ul style="list-style-type: none"> • Les innovations dans les domaines de la formation et de l'enseignement sont présentées. • Les perspectives et tendances des écosystèmes de la formation et de l'enseignement, les

		<p>de son usage dans la construction de son positionnement professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une présentation des champs d'intervention. • Une présentation des réseaux de partenaires et de leurs spécificités. • Une proposition d'offre de services ou un projet qui atteste de son positionnement professionnel. 	<p>besoins des acteurs et bénéficiaires, sont identifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des ressources issues des acteurs clés du secteur du handicap, des technologies éducatives, des dernières tendances du marché sont identifiées pour rendre l'offre de formation accessible.
<p>A2. Élaboration d'une stratégie de positionnement professionnel et de définition du périmètre d'intervention</p>	<p>C3. Affirmer et rédiger des valeurs et principes éthiques en s'appuyant sur une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) afin de garantir un positionnement professionnel adapté aux différents cadres et contextes d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de valorisation de son offre ou de ses compétences. • Des plans d'actions qu'il souhaite mettre en œuvre à court, moyen et long terme. 	<p>Critère C3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des valeurs et des principes éthiques sont explicités au regard des responsabilités sociales, sociétales et environnementales inhérentes au métier. • Un argumentaire démontre l'adéquation de ces éléments avec le cadre d'intervention souhaité.

	<p>C4. Différencier les actions et dispositifs relevant du champ de la formation professionnelle en s'appuyant sur la réglementation afin de clarifier et organiser sa stratégie de positionnement ou celle de l'organisme de formation ou d'enseignement.</p>		<p>Critère C4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une définition de chaque champ d'intervention et de sa réglementation est apportée. • La légitimité pour intervenir sur un ou plusieurs champs d'intervention est argumentée.
	<p>C5. Identifier les réseaux de partenaires internes et externes en s'appuyant sur une cartographie de l'écosystème du développement des compétences, afin de solliciter les acteurs pertinents lors de la construction d'un parcours de formation et/ou d'enseignement inclusif.</p>		<p>Critère C5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une définition des réseaux de partenaires est proposée en cohérence avec le parcours prévu de formation et/ou d'enseignement inclusif. • Leurs rôles dans un parcours de formation et/ou d'enseignement sont explicités.
<p>A3. Élaboration d'une vision stratégique et innovante pour l'offre de services et/ou pour le projet de formation</p>	<p>C6. Elaborer une offre de services ou un projet de formation différenciant en tenant compte des cadres d'intervention, des actions et dispositifs de la formation professionnelle (actions</p>		<p>Critère C6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La valeur ajoutée ou l'originalité de l'offre est

	<p>de formation, bilans de compétences, VAE, apprentissage) pour répondre aux besoins et enjeux des différentes parties prenantes.</p>		<p>clairement formulée et est cohérente avec les besoins du marché.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre démontre la prise en compte d'un accompagnement adapté aux différents cadres possibles (formation, VAE, BDC) et la légitimité à intervenir dans un champ donné.
	<p>C7. Adapter en permanence sa vision stratégique et son offre, en effectuant un travail réflexif (individuel et collectif) sur les actions menées afin de répondre à la multicom pétence et expertise attendues par les commanditaires.</p>		<p>Critère C7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse à froid des exercices utilisés en session est réalisée afin d'identifier des points forts et des axes d'amélioration.
<p>A4. Cadrage de l'ingénierie du projet de formation et/ou d'enseignement</p>	<p>C8. Organiser le cadrage du projet dans le respect d'un budget prévisionnel, en spécifiant les instances de production et de communication, en gérant les aspects liés aux délais, aux coûts et à la qualité, afin de répondre au cahier des charges du commanditaire, aux attentes des financeurs et aux besoins des bénéficiaires.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Etude de cas – Réponse à un cahier des charges</p> <p>Le candidat doit formaliser à l'écrit une réponse à un cahier des charges en tenant compte</p>	<p>Critère C8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'allocation des ressources disponibles tout au long du projet est définie et organisée dans le temps.

		<p>de la demande du commanditaire et du contexte dans lequel s'inscrit cette dernière.</p> <p>Il doit aussi formaliser à l'écrit :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget prévisionnel du projet est réaliste. • Les coûts de rédaction de rapports de performance et de documents qualité sont estimés.
	<p>C9. Mener un cadrage fonctionnel et temporel du projet (choix des modalités pédagogiques, des technologies, des acteurs mobilisables, élaboration d'un retroplanning...) en tenant compte des contraintes contextuelles afin de répondre aux enjeux et besoins des différentes parties prenantes et rendre le processus de formation accessible à tout public (dont personnes en situation de handicap).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une proposition d'ingénierie innovante et inclusive qui intègre différentes modalités d'intervention. • Une proposition technique, pédagogique et financière cohérente avec la demande du commanditaire. 	<p>Critère C9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs clés (internes et externes) et leurs rôles sont spécifiés. • Les étapes à mettre en œuvre sont répertoriées dans un retroplanning. • Les acteurs mobilisables pour accompagner les personnes en situation de handicap sont énumérés et présentés. • Une liste des outils, moyens et/ou techniques favorisant l'accessibilité est établie.

<p>A5. Conception d'une ingénierie de formation ou d'accompagnement innovante et inclusive, adaptée aux besoins de montée en compétences des différents publics</p>	<p>C10. Analyser une demande de formation ou d'accompagnement en identifiant et reformulant les besoins du commanditaire afin de parvenir à une bonne compréhension du contexte de la demande, des enjeux de la formation et de la population à former (dont identification des besoins des personnes en situation de handicap, et des personnes en éventuelle situation de rupture numérique).</p>		<p>Critère C10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La demande est reformulée en précisant le contexte dans lequel s'inscrit l'action de formation. • Les interlocuteurs et acteurs sont identifiés (demandeur, acheteur, stagiaires...). • Les caractéristiques de la population à former sont identifiées (dont prise en compte de besoins spécifiques en lien avec des personnes en situation de handicap ou de rupture numérique). • Les actions à mettre en œuvre pour aboutir à une bonne compréhension du contexte d'intervention sont énumérées.
--	---	--	---

	<p>C11. Distinguer les différents types d'ingénierie en tenant compte des modalités d'intervention (présentiel, distanciel, mixte, synchrone, asynchrone) afin de concevoir un dispositif de formation adapté, inclusif et innovant.</p>		<p>Critère C11 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La proposition d'ingénierie est argumentée et montre que le candidat fait la distinction entre l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique. • La proposition intègre au minimum deux possibilités concernant les modalités d'intervention afin d'assurer l'individualisation et l'accessibilité. • Les critères d'accessibilité sont clairement présentés dans la proposition d'ingénierie.
	<p>C12. Rédiger une proposition technique, pédagogique et financière en s'appuyant sur l'analyse des besoins du commanditaire afin de formuler une réponse cohérente et des objectifs pédagogiques adaptés au contexte et à la montée en compétences des différents publics visés.</p>		<p>Critère C12 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre pédagogique est claire, structurée et argumentée. • Les objectifs pédagogiques sont

			<p>rédigés avec des verbes d'action afin qu'ils soient quantifiables, mesurables et évaluables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La proposition décrit les moyens mis en œuvre, le profil du ou des intervenants, les conditions techniques ainsi que les modalités pédagogiques et d'évaluation. • Les modalités financières et de prises en charge possibles sont spécifiées.
<p>A6. Structuration et création d'outils et de modalités d'évaluation innovants et inclusifs</p>	<p>C13. Structurer une ingénierie d'évaluation pédagogique innovante et inclusive en s'appuyant sur la création d'outils de différents formats et en tenant compte de la diversité des publics (rupture numérique, personnes en situation de handicap...) afin de mesurer les acquis et accompagner la montée en compétences de chaque personne.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Création d'un portfolio d'outils d'évaluation</p> <p>Les candidats livrent :</p> <p>C13 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un questionnaire préalable à l'entrée en formation. 	<p>Critère C13 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le questionnaire préalable est construit de sorte à identifier les attentes et les besoins spécifiques des stagiaires. Le questionnaire inclut au minimum une question dont l'objectif est

		<ul style="list-style-type: none"> • Un exemple d'évaluation formative et/ou sommative. 	<p>d'identifier des besoins pédagogiques spécifiques dans le cas d'une éventuelle situation de handicap. Il doit, également, mentionner l'existence et les coordonnées du référent handicap.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation formative et/ou sommative est claire et permet de contrôler les savoirs et/ou savoir-faire acquis durant ou à l'issue de la formation. Elle est élaborée à partir d'au moins deux types d'évaluation des connaissances et des acquis (QCM, QRC, étude de cas, mise en situation...) en respectant les objectifs d'apprentissage initialement fixés.
--	--	--	---

	<p>C14. Structurer une ingénierie d'évaluation de la satisfaction client en élaborant et en programmant plusieurs types de modalités évaluatives, à différents moments du projet, afin de mesurer en continu la satisfaction des différentes parties prenantes (bénéficiaires, commanditaires, financeurs, partenaires...) et répondre aux exigences qualité.</p>	<p>C14 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud. • Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction à froid. 	<p>Critère C14 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le questionnaire d'évaluation de la satisfaction à chaud s'appuie sur des indicateurs précis et une échelle de mesure adaptée. • Le questionnaire d'évaluation de la satisfaction à froid s'appuie sur des indicateurs précis et une échelle de mesure adaptée. Des items concernant le transfert des compétences en situation de travail sont également évoqués.
<p>A7. Conception et management d'une ingénierie pédagogique innovante et inclusive</p>	<p>C15. Elaborer et manager une ingénierie pédagogique innovante et inclusive en utilisant des savoirs hautement spécialisés (principes de la recherche scientifique et de la didactique) afin de concevoir des contenus pédagogiques de qualité adaptés à différents publics et contextes d'apprentissage.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Rédaction d'une note de synthèse</p> <p>Le candidat doit réaliser une note de synthèse individuelle sur une thématique liée aux larges</p>	<p>Critère C15 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une problématique en lien avec la pédagogie, l'anthropologie et/ou l'innovation est formulée.

		<p>domaines de la pédagogie, de l'anthropologie et de l'innovation. Le candidat réalise des travaux de recherche afin d'articuler théorie et pratique. Les arguments développés sont étayés par des références scientifiques. Le livrable doit attester d'un niveau rédactionnel de très bonne qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les arguments développés sont précis et structurés (références théoriques rattachées à des champs disciplinaires investis dans la recherche sur l'apprentissage : psychologie, sciences de l'éducation, neuropsychologie, sciences cognitives...). • Le document est soigné (qualité rédactionnelle, orthographe) et structuré (recours à un plan logique). • Le document respecte l'égalité professionnelle et assurent les modalités d'accessibilité pour toutes et tous (exemple : application des principes du FALC – Facile à Lire et Comprendre).
--	--	---	---

			<ul style="list-style-type: none"> • Les références utilisées sont répertoriées dans une bibliographie.
	<p>C16. Manager l'adaptation de l'ingénierie pédagogique en tenant compte de la diversité des publics (intergénérationnels, interculturels, en situation de handicap) afin de favoriser l'individualisation des apports et l'accessibilité.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Etude de cas</p> <p>Le candidat répond à un cas concret portant sur une animation auprès d'un public marqué par la diversité. Il est attendu que le candidat mentionne au moins 5 points fondamentaux à intégrer lors de son animation pour assurer l'individualisation des apports.</p>	<p>Critère C16 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'argumentation est claire, réaliste et permet de favoriser la différenciation pédagogique. • Les arguments sont étayés par des apports théoriques en lien avec la différenciation pédagogique, les notions de culture, de génération et de diversité.
	<p>C17. Mettre en œuvre et/ou superviser la rédaction de scénarios pédagogiques (synopsis) en s'appuyant sur la différenciation pédagogique afin de choisir les modalités d'animation pertinentes au regard des différents publics et du contexte d'intervention.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Rédaction d'un synopsis pédagogique</p> <p>Le candidat livre un synopsis élaboré dans le cadre de l'animation d'une séquence pédagogique.</p>	<p>Critère C17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le synopsis comporte au minimum les informations suivantes pour chaque séquence : durée, objectif(s) pédagogique(s), modalités d'animation, choix des apports et exercices.

			<ul style="list-style-type: none"> • Le découpage temporel est réaliste et réalisable. • Les objectifs pédagogiques sont rédigés avec des verbes d'action mesurables. • Le synopsis est soigné (qualité rédactionnelle).
<p>A8. Pilotage et animation de situations d'apprentissage innovantes et inclusives</p>	<p>C18. Piloter et/ou accompagner l'équipe pédagogique dans le déploiement de dispositifs de formation multimodaux en tenant compte des innovations pédagogiques et technologiques afin de favoriser la différenciation pédagogique et d'agir sur les stratégies d'apprentissage.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Création d'une matrice multimodale</p> <p>Le candidat élabore, à partir d'une étude de cas, une ingénierie pédagogique qui articule différentes modalités d'apprentissage et imagine des activités pédagogiques attractives pour répondre aux objectifs fixés.</p>	<p>Critère C18 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différentes modalités d'apprentissage sont articulées de manière réaliste. • Les activités pédagogiques sont détaillées, claires et attractives. • Les moyens de réalisation de la multimodalité sont précisés (dont prise en compte de l'inclusion de différents publics).

	<p>C19. Mettre en œuvre et/ou superviser une dynamique d'animation pédagogique ouverte et inclusive en s'appuyant sur différentes méthodes d'apprentissage (active, affirmative, interrogative...), sur la ludopédagogie et sur les travaux en sciences cognitives afin d'agir sur la motivation des apprenants et la mémorisation des contenus.</p>	<p>Epreuve orale individuelle – Mise en situation professionnelle</p> <p>Le candidat doit réaliser l'animation d'une séquence pédagogique.</p> <p>Il doit intégrer une méthode active ou utiliser la ludopédagogie dans sa mise en situation.</p> <p>Il doit livrer un support soigné (haut niveau rédactionnel) et attractif (forme adapté), répondant aux enjeux d'inclusion et d'accessibilité.</p>	<p>Critère C19 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le démarrage de la séquence pédagogique inclut une phase d'accueil et spécifie le cadre d'intervention. • Les objectifs pédagogiques de la séquence sont énoncés en termes de compétences à acquérir. • Un langage professionnel est utilisé et prend en compte les besoins du public. • Le candidat met en avant une posture professionnelle adaptée (qualités relationnelles, contact ouvert et bienveillant, écoute active, adaptation aux besoins du public formé).
--	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none"> • Différentes méthodes d'apprentissage sont utilisées et démontrent la capacité du candidat à faire la différence entre les méthodes interrogative, active et affirmative. • Une aisance à l'oral est démontrée : la communication verbale est claire (intonation, débit et rythme adaptés) ; la communication non verbale permet de retenir l'attention (balayage du regard, sourire, gestuelle ouverte).
	<p>C20. Appliquer et faire appliquer la réglementation en vigueur (pièces administratives, contractuelles, comptables et financières...) en s'assurant de la protection de la confidentialité des personnes en formation afin de respecter les obligations attendues envers les différentes parties prenantes (stagiaire, commanditaire, partenaire, financeur).</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Etude de cas</p> <p>Le candidat répond à un cas concret portant sur la responsabilité de l'intervenant en situation de formation et/ou d'enseignement. Il est attendu que le candidat mentionne les</p>	<p>Critère C20 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pièces obligatoires à prendre en considération lors de l'animation d'une session de formation ou d'enseignement sont identifiées.

		pièces obligatoires qui encadrent son animation. Il devra également préciser comment il applique la réglementation concernant la protection des personnes et des données (confidentialité, RGPD).	<ul style="list-style-type: none"> Des actions concrètes et réalistes pour garantir le respect de la confidentialité et la protection des données des personnes sont identifiées.
	C21. Analyser sa pratique en continu en s'appuyant sur la réflexivité et l'agilité comportementale pour prévenir les risques de tension, assurer la continuité pédagogique et la satisfaction des différentes parties prenantes.	<p>Epreuve écrite individuelle – Etude de cas</p> <p>Le candidat doit formaliser à l'écrit une proposition de réponse à une situation problématique pouvant être rencontrée sur le terrain.</p>	<p>Critère C21 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le contexte et l'environnement d'intervention sont pris en considération dans la réponse. L'analyse effectuée est précise ; les préconisations sont réalistes et s'appuient sur les principes d'une communication bienveillante et assertive.
A9. Supervision du suivi administratif et du système qualité en concordance avec la réglementation en vigueur, dans une visée de respect des modalités de prise	C22. Superviser le suivi des différentes pièces obligatoires (documents administratifs, pédagogiques, financiers...) et des livrables à fournir afin de garantir les éventuelles prises en charge financières et respecter la réglementation en vigueur.	<p>Epreuve écrite individuelle – Questionnaire de connaissances générales de type QRC (Questionnaire à Réponse Courte)</p>	<p>Critère C22 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les documents obligatoires à fournir dans le cadre du suivi et de la clôture des dispositifs de

<p>en charge financière et de satisfaction des différentes parties prenantes</p>		<p>Le candidat répond à une série de questions sur les divers documents à contrôler et restituer aux différents acteurs dans le cadre des prises en charges financières et pour superviser l'amélioration continue des dispositifs de formation et/ou d'enseignement.</p>	<p>formation sont correctement identifiés. Les modalités spécifiques en lien avec les financements et les différents acteurs concernés sont précisées.</p>
	<p>C23. Conseiller et manager l'équipe pédagogique en s'appuyant sur des outils d'évaluation des pratiques professionnelles et des approches d'observation afin de développer une culture d'amélioration continue.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Création d'un compte-rendu au service de l'amélioration continue</p> <p>Le candidat élabore une grille d'auto-évaluation (compte-rendu d'animation) afin d'identifier les principaux indicateurs permettant d'inscrire son action ou celle de son équipe dans une démarche d'amélioration continue.</p>	<p>Critère C23 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs et critères choisis permettent d'attester des points forts et des axes d'amélioration de l'équipe pédagogique. • Le document est structuré et soigné (qualité rédactionnelle).
	<p>C24. Superviser le pilotage du système qualité en tenant compte des différents référentiels qualité afin de répondre aux exigences du marché en évolution et inscrire ses actions dans une logique d'amélioration continue.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Questionnaire de connaissances générales de</p>	<p>Critère C24 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les documents à élaborer ou à fournir pour répondre

		<p>type QRC (Questionnaire à Réponse Courte)</p> <p>Le candidat répond à une série de questions sur les documents à fournir selon les critères des référentiels qualité afin d'inscrire ses actions dans une démarche qualité et d'amélioration continue.</p>	<p>à des critères qualités sont correctement identifiés.</p>
	<p>C25. Elaborer et publier les différents traitements statistiques traduisant l'analyse de la satisfaction de toutes les parties prenantes (bénéficiaires, commanditaires, formateurs enseignants, accompagnateurs, financeurs) afin de prouver les actions menées dans le cadre de l'amélioration continue des prestations fournies et d'apporter d'éventuels correctifs dans l'organisation globale de l'offre de services.</p>	<p>Epreuve écrite individuelle – Analyse quantitative et qualitative</p> <p>A partir d'une base de données, le candidat doit analyser des résultats et les formaliser à l'écrit afin de les restituer aux différentes parties prenantes du dispositif de formation, d'enseignement ou d'accompagnement (VAE et bilan de compétences).</p>	<p>Critère C25 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse est appropriée au regard des données collectées et des attendus des différentes parties prenantes. • L'analyse choisie permet d'extraire les données pertinentes qui répertorient les points forts et les axes d'amélioration.

Un grand oral, modalité d'évaluation globale et transversale, doit être validé en plus des 4 blocs de compétences pour obtenir la certification.